

Action 22 : Transition énergétique du parc de véhicules de la ville de Croissy

Axe stratégique : Mobilité active et durable

Contexte

Le transport est le 1er émetteur de gaz à effet de serre dans l'agglomération (50%) dont plus de la moitié sont dus aux voitures individuelles. Réduire les émissions de gaz à effet de serre, la dépendance énergétique et améliorer la qualité de l'air en milieu urbain : c'est tout l'enjeu du développement des véhicules propres.

Descriptif de l'action

- Recenser les besoins de renouvellement du parc automobile de la ville.
- Arbitrer sur la conversion éventuelle des véhicules utilitaires thermiques existants à l'électrique.
- Informer sur le type de véhicules "à moindre émissions" disponibles sur le marché (électrique, GNV, hydrogène...).
- Identifier les aides susceptibles d'être obtenues afin de faciliter l'acte d'achat.
- Atteindre une neutralité carbone en 2026 en valorisant éventuellement le réemploi de véhicules existants.

Partenaires

Rechercher des partenaires financeurs

Budget

Suivant les possibilités du budget d'investissement de la ville

Calendrier

2024 à 2026

Indicateurs de suivis

Nombre de véhicules renouvelés / Tonnes de GES évités